

**Cahier souvenir
Souper-gala
Retour manège militaire Voltigeurs de Québec
12 mai 2018**



La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)



Chers amis du Régiment,

La décision du Gouvernement du Canada de reconstruire le Manège militaire Voltigeurs de Québec et celle des Forces canadiennes de retourner le Régiment « chez lui » dans sa maison mère, montrent le respect à la fois de la valeur et de l'importance du Premier Régiment canadien-français et du patrimoine historique qu'il a bâti.

Nous nous souviendrons avec beaucoup de gratitude de l'appui des Canadiens de partout au pays et des élus de la Chambre des communes au projet de partage de la salle d'armes du manège avec la communauté. Nous remercions particulièrement Marc Letellier, architecte, qui a préparé gracieusement pour la Fondation les documents démontrant la faisabilité du projet et M. Samson de SNC Lavalin qui en a évalué les coûts.

L'appui de la population de Québec lors de la consultation populaire tenue par les autorités gouvernementales et la résilience des membres du Régiment tout au long de cette transition nous ont motivés jour après jour à poursuivre le projet de reconstruction. En effet, les effectifs opérationnels du Régiment sont revenus à leur haut niveau habituel après seulement quelques années, un niveau qui se situe parmi les plus élevés au pays.

La reconstruction minutieuse du manège militaire est l'œuvre d'une équipe passionnée d'employés du ministère Services publics et Approvisionnement Canada. La salle d'Armes, devenue polyvalente, pourra accueillir à la fois le Régiment et les organisations civiles qui voudraient y tenir congrès et banquets.

Finalement, nous voulons remercier tous nos commanditaires qui ont rendu possible cette grande soirée.

Merci du fond du cœur

Le Président

Brigadier-général (ret) Marc-André Bélanger, CD
La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)



leSoleil

Groupe Capitales Médias

La formation du Régiment

Le départ graduel des troupes britanniques en Amérique du Nord pour constituer la force expéditionnaire pour la Crimée obligea le Canada à s'impliquer davantage dans sa défense. C'est ainsi qu'en 1855, le gouvernement approuva la levée d'une milice dite active composée de troupes de cavalerie, d'artillerie et de fusiliers. À Québec, ces troupes eurent une vie éphémère à l'exception de la compagnie du capitaine Louis Thomas Suzor qui, le 27 décembre 1859, devint la 1^{re} compagnie de la ville de Québec. Le capitaine Suzor avait la réputation d'être le meilleur instructeur de la milice.

Lors de la guerre de Sécession qui déchira les États-Unis, le Canada entreprit la formation de nouvelles compagnies de volontaires. C'est ainsi que le 6 décembre 1861, Charles-René-Léonidas d'Irumberry de Salaberry, troisième fils du vainqueur de la bataille de la Châteauguay, obtint l'autorisation de lever à Québec une compagnie de volontaires. Le 7 mars 1862, les 6 compagnies de la milice volontaire, dont celle de Salaberry et de Suzor, furent regroupées en un Bataillon appelé le 9^e Bataillon de Carabiniers de la milice volontaire du Bas-Canada.

Par la suite, le Régiment a été mobilisé pour renforcer la neutralité du Canada le long des frontières pendant la guerre de Sécession et lors des tentatives d'invasion des Féniciens et de conflits sociaux. En fait, les historiens disent qu'il a été celui qui a été le plus souvent mobilisé durant cette période. Le 24 juin 1880, la Musique du régiment interprète pour la première fois le « Ô Canada » au pavillon des patineurs.

La campagne du Nord-Ouest en 1885 a été l'occasion pour les Voltigeurs de s'illustrer en maintenant des relations cordiales avec les Pieds-Noirs, les dissuadant de joindre la rébellion. La guerre d'Afrique du Sud a permis au lieutenant-colonel Oscar Pelletier, un ancien des Voltigeurs, de s'illustrer en compagnie d'une douzaine de volontaires du régiment lors de la bataille de Paardebeg.

À la déclaration de la guerre en 1914, les Voltigeurs furent le seul régiment de la milice mobilisé en entier au Québec. Ils assuraient la garde des endroits stratégiques en particulier celle de la région de Valcartier où le corps expéditionnaire canadien était en formation. Le choix du gouvernement de constituer de toutes nouvelles unités pour le corps expéditionnaire a contribué à disperser les membres des unités de la milice

La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

dans ces nouvelles unités. Une grande partie des Voltigeurs se retrouvèrent au sein du 57^e Bataillon CEF dont il tire les honneurs de bataille qui lui ont été accordés lors de la Première Guerre mondiale.

À la Deuxième Guerre mondiale, le Régiment s'embarqua pour l'Angleterre (le 23 juillet 1943) comme régiment d'infanterie après un entraînement comme unité blindée (24th Army Tank Battalion) et un entraînement comme unité de reconnaissance (24th Reconnaissance Regiment). Il a été démembré en Angleterre pour renforcer le Royal 22^e Régiment, le Régiment de la Chaudière, le Fusillier Mont-Royal et le Régiment de Maisonneuve. Le Royal 22^e Régiment et le Fusillier Mont-Royal durement éprouvés au combat avaient un urgent besoin de renfort. Les Voltigeurs ont reçu une distinction honorifique pour avoir renforcé de façon significative le Royal 22^e Régiment en Italie après la bataille de Casa Berardi. Le 11 avril 1958, le régiment se fusionne avec le Régiment de Québec.

Le régiment est également fier d'avoir fourni, au cours de l'histoire plus récente, plus de 200 soldats aux missions de l'ONU et de l'OTAN.

MIREGO

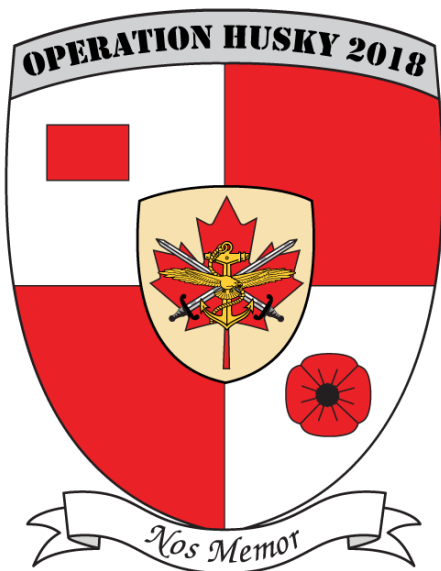
AMEUBLEMENTS

TANGUAY



Les unités perpétuées

Les Voltigeurs de Québec perpétuent cinq (5) unités ayant participé à la guerre de 1812. Le Corps provincial d'infanterie légère, mieux connu sous le vocable de Voltigeurs canadiens, est sans doute l'unité qui a joué un des rôles les plus déterminants dans ce conflit sous les ordres de son commandant, le lieutenant-colonel Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, héros de la bataille de la Châteauguay. Il perpétue aussi le 6^e Bataillon de la milice d'élite et incorporée, mis sur pied pour défendre la ville de Québec, le cas échéant, et les 1^{er} et 2^e bataillons de la milice sédentaire de la ville de Québec et de la Division de Beauport.





levio
AFFAIRES ET TECHNOLOGIES

Le régiment est aussi l'héritier des unités de la milice coloniale de la ville de Québec. Ces miliciens habitaient l'intérieur des murs, le quartier Saint-Jean Baptiste, le quartier Saint-Roch et la côte de Beauport. Sous le régime français, ils ont repoussé, sous les ordres du comte de Frontenac, les troupes du général Phips à Beauport en 1690 et participé aux batailles des Plaines et de Sainte-Foy. Ils ont de plus participé à de nombreux raids durant la guerre de Sept Ans dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre et de la vallée de l'Ohio.

Sous le régime britannique, ils ont fourni un contingent pour défendre le Fort Chambly, contingent dont le père du héros de la Châteauguay faisait partie. Les 1^{er} et 2^e Bataillons ont permis de repousser la première invasion américaine de 1775 en compagnie du 3rd Battalion Quebec (British) Militia et des troupes britanniques stationnées à Québec.



CAIN
LAMARRE

La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Les institutions régimentaires et l'équipe de commandement

Aujourd'hui, le Régiment est une unité d'infanterie de la Première réserve des Forces armées canadiennes qui fait partie du 35^e Groupe-brigade du Canada de la 2^e Division canadienne. Ses membres sont des citoyens-soldats qui s'entraînent à temps partiel tout en ayant une occupation civile principale ; ils sont généralement étudiants lors de leur enrôlement puis deviennent travailleurs dans une entreprise civile à la fin de leurs études.

Le commandant actuel est le Lieutenant-colonel Jonathan Chouinard, XLI^e commandant du régiment et l'adjudant-chef François Demers est le XXVIII^e sergent-major régimentaire.

Le régiment est composé de six entités : la compagnie A (la compagnie opérationnelle), la compagnie B (la compagnie d'entraînement), la compagnie de commandement, la compagnie de soutien, la Musique régimentaire et le Musée régimentaire.

Le régiment des Voltigeurs de Québec a pour mission de recruter et former des troupes entraînées et polyvalentes prêtes à être employées, tant au niveau national qu'expéditionnaire, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de défense et de sécurité du Canada.





HÔTEL CHÂTEAU
LAURIER QUÉBEC



ET SON TRAITEUR ÉVÉNEMENTIEL

George V

La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Les officiers et sous-officiers du régiment

Lieutenant-colonel	Jonathan Chouinard, CD	commandant sortant	
Lieutenant-colonel	Tony Poulin, CD	commandant entrant	
Major	Stéphane Déry, CD	Sous-Lieutenant	Zachary Jomphe
Major	Martin Lépine, CD	Sous-Lieutenant	Christian Gagné
Major	Simon Turmel	Sous-Lieutenant	Cédric Langlais
Capitaine	Stephan Despins, MMM, CD	Sous-Lieutenant	Nicolas Lapointe
Capitaine	Francis Cossette, CD	Sous-Lieutenant	Louis-Philippe Letellier
Capitaine	François Dorion, CD	Sous-Lieutenant	Carl Rousseau
Capitaine	Frédéric Ladouceur, CD	Sous-Lieutenant	Paul-Georges Rossi
Capitaine	Samy-Laël Poulin-Pierre	Sous-Lieutenant	Mathieu Roy
Capitaine	Jean-François Tremblay, CD	Élève-Lieutenant	Jérémy Legault
Lieutenant	Vincent Grenier	Élève-Lieutenant	Vincent Lemelin
Lieutenant	Philippe Joly	Élève-Lieutenant	Simon Rioux
Lieutenant	Walter Agudelo Vallejo		
Adjudant-chef	François Demers, CD		
Adjudant-maître	Nelson Bluteau, CD	Sergent	Patrick Blanchette, CD
Adjudant-maître	Jean Lecomte, CD	Sergent	Pascal Carrier-Lochet
Adjudant-maître	Éric St-Gelais, CD	Sergent	Geneviève Côté, CD
Adjudant	Sylvain Drolet, CD	Sergent	Guillaume Dorion, CD
Adjudant	Patrick Faucher, CD	Sergent	Annie Dufour, CD
Adjudant	Véronique Lévesque, CD	Sergent	Daniel Christian Fortin, CD
Adjudant	Normand Moreau, CD	Sergent	Sébastien Gagné, CD
Adjudant	Jean Paquet, CD	Sergent	David Gagnon, CD
Adjudant	Gabriel Plante, CD	Sergent	Rémi Gilbert, CD
Sergent	Gabriel Plante, CD	Sergent	Maxime Kremer-Gauthier
Sergent	Alexandre Audette-Lageux	Sergent	Pierre-Luc Moisan, CD
Sergent	Daniel Beaulieu, CD	Sergent	Rémy Pichette, CD
Sergent	Claude Bélanger	Sergent	Renaud Robitaille
Sergent	Patrick Bigué-Morel	Sergent	Timothy Sicard-Payant, CD
Sergent	Claude Bélanger		



Les colonels honoraires

L'institution de colonels et de lieutenants colonels honoraires apparut d'abord dans les armées européennes, notamment dans les régiments britanniques. Le but poursuivi par cette institution est d'aider et de conseiller les unités tout en promouvant les intérêts et le bien-être de leurs membres au sein de la communauté locale.

Il semblerait, selon l'historien Jacques Castonguay, que les Voltigeurs furent parmi les premiers à introduire cet usage au Canada, en nommant en 1898 le lieutenant-colonel A.H. Roy, lieutenant-colonel honoraire. Ils furent suivis par les Queen's Own Canadian Hussars en 1899 et les Royal Rifles of Canada en 1901. Le 22^e Bataillon canadien-français suivit en 1920 en nommant Ferdinand Foch, le célèbre maréchal de France et de Grande-Bretagne.

Monsieur Claude Gagnon, président-directeur général du Groupe Capitales Médias et président et éditeur Le Soleil est présentement notre colonel honoraire. Monsieur Olivier Desmarais, Premier vice-président - Power Corporation du Canada / Corporation Financière est présentement notre lieutenant-colonel honoraire.



La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Anciens Lieutenants-colonels et Colonels honoraires

† Le Lieutenant-colonel (h) Thomas A.H. Roy	1898-1899
† Le très honorable Lieutenant-colonel (h) sir Wilfrid Laurier, KCMG, CP, CR	1899-1919
† Le Colonel(h) le Major général T-Louis Tremblay, CMG, DSO, ED, ADC	1920-1951
† Le Lieutenant-colonel (h) J.T. Donohue	1921-1947
† Le Lieutenant-colonel (h) Gaston Pratte, CD	1948-1962
† Le très honorable Colonel (h) Louis S. Saint-Laurent, CP, CR, LLD	1953-1973
† Le Lieutenant-colonel (h) Wilbrod Bherer, CR	1966-1968
† Le Colonel (h) Claude Pratte, CR, CD	1970-1986
Le Lieutenant-colonel (h) René Amyot, CR	1977-1980
† Le Colonel (h) Paul-A. Audet	1983-1989
† Le Colonel (h) Marcel Jobin, C.M., CQ, CCSS, CD	1986-2008
Le Lieutenant-colonel (h) André Desmarais, OC, OQ, CD	1989-2002
Le Colonel (h) le Brigadier général (r) Marc-André Bélanger, CD	2002-2011
Le Colonel (h) Jacques Tanguay, C.M.	2012-2017



LE CERCLE DE LA GARNISON DE QUÉBEC
THE QUÉBEC GARRISON CLUB





DS
AVOCATS



La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Les membres honoraires du Régiment

Le premier régiment canadien-français se doit de rayonner dans tout le Canada. Le 19 mai 1984, le régiment des Voltigeurs innova en accueillant dans ses rangs un premier membre honoraire, le sénateur Ian David Sinclair. Au cours des années qui suivirent, six autres sommités du monde de la finance, des affaires et de la politique vinrent se joindre à lui.

Cette innovation était une initiative du colonel Claude Pratte. De concert avec le Sénat du régiment, ce dernier voulait, tout en honorant ces personnalités, rehausser le prestige du régiment dont il était lui-même le colonel honoraire depuis 1977.

Le souci de donner une dimension canadienne à cette institution semble avoir présidé au choix des élus ; deux d'entre eux étaient originaires de la Saskatchewan, un du Manitoba, un de l'Ontario et trois du Québec.

Pour le colonel Marcel Jobin, l'idée de réunir ainsi des personnes de diverses provenances n'avait rien de fortuit. Elle découlait de la mission dont les membres honoraires sont investis, c'est-à-dire « faire rayonner le régiment dans notre pays d'un océan à l'autre ».

Le Sénat du régiment, en accord avec le colonel Pratte, convint que le nombre maximum de membres honoraires siégeant concurremment serait de cinq et qu'ils seraient nommés à vie.

Nos membres honoraires

† L'honorable sénateur Ian D. Sinclair, OC, QC	19-05-1984
† La très honorable Jeanne Sauvé, CC, CMM, CD, CP	18-11-1984
† Monsieur Paul Desmarais, CC, CP, Grand-croix de l'Ordre national de la Légion d'honneur (France) et commandeur de l'Ordre de Léopold II (Belgique)	08-06-1986
† Colonel (h) Claude Pratte, CD, CR	28-09-1986
Monsieur Allan R. Taylor, OC, LLD	15-05-1988
† Me Owen Le Mesurier Carter, C.M., CR	15-05-1993
Le très honorable Jean Chrétien, OM, CC, CP, CR, BA, LL.D	09-05-1998
Le lieutenant-colonel honoraire (r) André Desmarais, OC, OQ, CD, Président	04-05-2002
† Monsieur Jean Pelletier, OC, CQ	07-05-2005
† Le colonel (h) Marcel Jobin, C.M., CQ, CCSS, CD	08-05-2010
Le colonel (h) Anthony R. Graham LL.D	08-05-2010

Les Grands Amis internationaux

Si les membres honoraires contribuent à faire rayonner le premier régiment canadien-français à travers le Canada, les Grands Amis internationaux visent à accueillir dans ses rangs des ambassadeurs extraordinaires à la fois pour le régiment et les Forces armées canadiennes.

Ces nouveaux Grands Amis internationaux, jouissant d'un grand prestige en dehors du Canada, contribuent à faire connaître le régiment, le pays et à servir les objectifs de paix du peuple canadien.

C'est ainsi que, entre 1991 et 1995, trois sommités du monde des affaires, des lettres et des finances ont été invitées à se joindre au régiment en qualité de Grands Amis internationaux sous le patronage du lieutenant-colonel honoraire André Desmarais. Ce dernier rendit possible la réalisation de ce projet hors de l'ordinaire par sa connaissance de personnalités susceptibles d'agir comme ambassadeurs du régiment.

Le premier fut le comte Jean-Pierre de Launoit de Belgique nommé en 1991, un administrateur émérite dans son pays et dans toute l'Europe. Le deuxième, représentant la France, fut nommé en 1992 ; il s'agissait de l'illustre homme de lettres Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Un troisième, nommé en 1995, était l'homme d'affaires éminent et grand financier de Hong Kong, Larry Yung.

Nos Grands Amis internationaux

	Le Comte Jean-Pierre de Launoit, Belgique	06-10-1991
†	Monsieur Maurice Druon, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, France	27-09-1992
	Monsieur Larry Yung, République populaire de Chine	19-10-1995
†	Monsieur David Rockefeller, États-Unis d'Amérique	06-05-2006
	Monsieur Gustavo Cisneros, Vénézuéla	07-05-2007
	Le Comte Riprand V.U.Z. Arco-Zinneberg, Allemagne	10-05-2009
	Le Comte Giberto Arrivabenne Valenti Gonzaga, Italie	08-10-2011
	Monsieur José Luis Muguiro Aznar, Espagne	03-05-2014

La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Alliances et affiliations du Régiment



The Yorkshire Regiment (The Duke of Wellington)

05-05-1953

Le NCSM Ville de Québec

10-05-1997



L'Escadron 629 Kiwanis Sillery

05-11-1997

Corps de cadets 2913 Bourg-Royal

26-04-1985



Le manège militaire Voltigeurs de Québec et la Place George-V

Au moment de sa création, le régiment s'entraîne dans des locaux destinés principalement à d'autres usages. Il utilise les locaux du Séminaire de Québec, de l'École Normale et le plus souvent les installations de l'Arsenal de Québec et le terrain de l'Esplanade pour les exercices à l'extérieur. Une première salle d'exercice, en bois, est inaugurée le 3 octobre 1864 près du site actuel du Manège.

Le retour des régiments ayant participé à la campagne du Nord-Ouest incite le gouvernement à entreprendre la construction de salles d'exercice permettant aux unités les plus importantes de s'entraîner l'hiver.

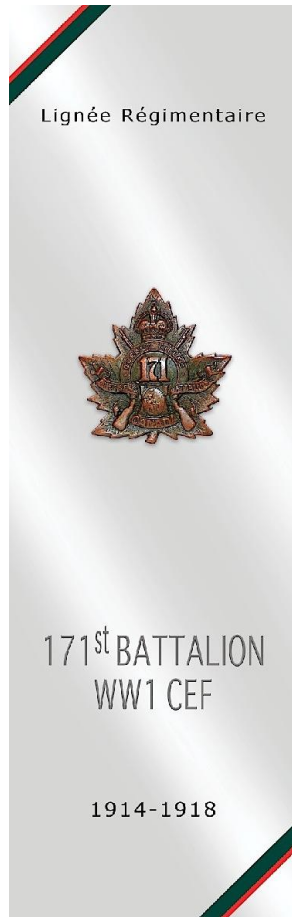
Parmi les noms des architectes intéressés, Eugène-Étienne Taché fut retenu, le gouvernement lui ayant aussi confié la responsabilité de préparer les plans de l'Hôtel du Parlement et du Palais de Justice.

Jacques Castonguay dans son livre « Les Voltigeurs de Québec au service du Canada depuis 1862 » décrit bien à la fois l'édifice, les matériaux utilisés et la désignation patrimoniale du Manège :

« Dans ce dernier cas, on remarque aussi l'intérêt de l'architecte pour l'histoire et l'héraldique. De nos jours, le visiteur peut encore apercevoir sur l'arête en métal fixée au sommet de l'édifice une fleur de lys (pour la France), une feuille d'érable (pour le Canada) et, plus bas, une rose (pour l'Angleterre). On doit à l'abbé Louis Beaudet la description suivante du manège conçu par Eugène Taché et inauguré officiellement en 1888 par Sir Frederick Arthur Stanley, Gouverneur général du Canada :

C'est un simple édifice en pierre, avec des fenêtres en barbacanes au rez-de-chaussée, et des fenêtres engagées dans le toit au premier. Des ornements en pierre de taille accompagnent ces dernières. Une riche arête en métal doré la surmonte. Sa longueur est de 380 pieds avec les annexes ; la salle elle-même a 258 pieds à l'intérieur sur 90 pieds de largeur, y compris l'annexe de 24 pieds. Une galerie à laquelle on monte par deux tourelles de chaque côté de l'entrée principale permet aux spectateurs d'assister à tous les exercices.

Précisons que les murs extérieurs de l'édifice sont en pierre de taille provenant de Château-Richer et que les baies des fenêtres et des portes sont en pierre de Deschambault, au Québec. Louis Beaudet mentionne l'existence d'annexes. On en retrouve une à chacune des deux extrémités de l'édifice original. Comptant deux étages, ces annexes carrées abritent des services régimentaires. Il fut question vers 1900 d'ajouter deux autres annexes, soit une à l'ouest et une autre à l'est. On décida finalement d'en construire seulement une, celle de l'est. De style assimilable à celui de l'édifice Taché, elle a trois étages et sert en grande partie aux Voltigeurs depuis sa construction. »



Le manège,
« un monument historique d'importance nationale du Canada »



France Gagnon-Pratte, vice-présidente du Conseil des monuments et sites du Québec en 1985, parle de l'architecture du manège militaire conçu par Eugène Taché en ces termes :

« La fonction militaire de l'édifice est exprimée par un emprunt aux formes et aux matériaux de l'architecture des châteaux forts du Moyen Âge. La structure massive en pierre, les tours à toit conique, les meurtrières et le portail central sont les composantes essentielles de ce type de bâtiment. »

Plusieurs démarches furent entreprises pour que le manège fût reconnu bâtiment d'importance architecturale nationale. Le brigadier général Terry Liston, le lieutenant-colonel Lucien Turcotte, un ancien du régiment, la Fondation et Mme Pratte jugèrent sage d'obtenir du ministère de l'Environnement du Canada que l'édifice soit classé, et ce, au niveau de désignation historique le plus élevé.

C'est ainsi que madame Pratte présenta une demande au gouvernement fédéral au mois de mai 1987 pour que le manège militaire et l'ensemble du site historique de la place George-V soient inscrits au registre national des sites et monuments historiques du Canada.

Le bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP), qui allait se pencher sur ce dossier le 29 juillet de la même année, recommanda que le manège « soit un édifice classé au plus haut niveau de désignation aux termes de la Politique sur les édifices fédéraux à valeur patrimoniale ». Une lettre du ministère de l'Environnement, datée du 24 septembre 1987, précise que le ministère de la Défense nationale, propriétaire de l'édifice, était d'accord avec cette désignation et « qu'à l'avenir toute proposition de modification ou de travaux qui pourrait affecter le caractère patrimonial du manège devra d'abord être présentée au BEEFP pour examen ». Depuis le 18 mai 1991, une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada rappelle à ceux qui visitent le manège que cet édifice compte parmi les monuments historiques d'importance nationale du Canada ». Jacques Castonguay, *op.cit.*

Incendie du Manège militaire Voltigeurs de Québec



Manège militaire Voltigeurs de Québec 4 avril 2008
Voltigeurs de Québec Armoury April 4th, 2008

L'incendie du Manège est survenu lors de la pose d'un système de gicleurs visant à le protéger d'un possible incendie, le 4 avril 2008. Cette soirée restera inscrite dans la mémoire des nombreux Québécois ayant servis dans les unités logeant au manège. Nous serons toujours reconnaissants aux volontaires du service des Incendies de la ville de Québec qui se sont introduits dans l'édifice en feu pour protéger les biens du régiment ainsi qu'aux bénévoles qui ont appuyé le conservateur du Musée, M. Raymond Falardeau, dans la restauration de ses archives et de ses artéfacts.

Les mois qui ont suivi l'incendie ont été marqués par une campagne publique virulente visant à trouver une nouvelle vocation soit à l'édifice soit au terrain. Les solutions proposées par divers intervenants semblaient rejeter d'emblée la réutilisation de l'édifice à des fins militaires, même lorsque jumelées à des utilisations civiles. En effet, l'utilisation de la salle d'Armes à des fins civiles n'avaient satisfait ni le propriétaire ni les locataires, en raison de l'insuffisance des installations sanitaires et d'accueil qui dataient d'une centaine d'années.

La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon) a participé à cette campagne en préconisant la reconstruction et le retour du Régiment au manège. Le Gouvernement du Canada a donc décidé de lancer une consultation populaire et a demandé à divers promoteurs de lui soumettre des

propositions. La rencontre des membres de la Fondation avec l'architecte Marc Letellier, de la firme GLCRM et associés architectes, a été déterminante. Ce dernier s'est proposé pour aider bénévolement la Fondation à préparer une proposition crédible, favorisant l'utilisation optimale des locaux.

La Fondation avait développé une proposition préliminaire d'utilisation polyvalente de la salle d'Armes du manège, permettant à la fois au Régiment de l'utiliser et au gouvernement de la rendre disponible pour la tenue de réunions ou congrès (jusqu'à 1500 personnes). C'est toutefois monsieur Letellier qui, après quelques deux mois de discussions et de visualisation d'esquisses, a présenté une proposition satisfaisant aux spécifications techniques et montrant la faisabilité du projet. Cette proposition a été présentée au grand public sur le site internet de la Fondation. Elle a reçu une approbation de près de 80 % de la population et a finalement été retenue par le gouvernement.

.

STRUCTURE=FUSION
BOIS INGÉNIEUX. BÂTIMENTS ASTUCIEUX.

Les Voltigeurs en exercice

Le Régiment à l'entraînement

Valcartier, 1957



The Regiment in training

Valcartier, 1957



FONDATION
**ROMÉO
DALLAIRE**

Donner confiance, tracer l'avenir



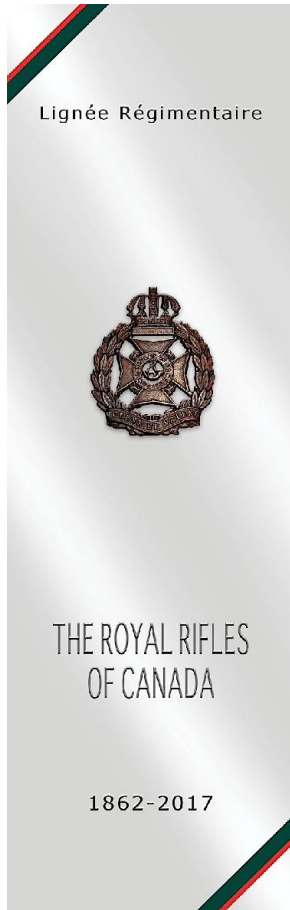
Desjardins

Les Voltigeurs en missions



Cpl. K. Bouchard, Cpl. P. Lafontaine, Cpl. Y. Garneau-Gauvin, Cpl. S. Marchand
Sgt. R. Pichette, Cpl. D. Beaulieu, Cpl. J. Paradis-Desmarais





La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Les Voltigeurs défilent dans les rues de Québec



Le Régiment défile sur la Grande-Allée, Québec, 1892 / *The Regiment marches on Grande-Allée, Quebec, 1892*

Edgenda 



PearTree



La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Les Voltigeurs défilent dans les rues de Québec

Le Régiment perpétue la tradition ancestrale de défilé dans les rues de la ville de Québec. Dans le cadre du 150^e des Voltigeurs de Québec, le Régiment a suivi le même tracé qu'en 1906 dans ses tenues d'apparat.



Le Régiment défile sur la Côte-de-la-Fabrique, Québec, 1906
The Regiment marches on the Côte de la Fabrique street, Quebec, 1906





brassardburo

VOUS COMPRENDRE. VOUS SERVIR.

La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Les Voltigeurs en concert



La musique du Régiment
en concert au port de Québec
devant notre unité affiliée
le NCSM Ville de Québec 2012



La Musique du Régiment a eu l'honneur d'interpréter le "O Canada" lors de la 100^e édition de la Coupe Grey au Centre Rogers (SkyDome) de Toronto le 25 novembre 2012.



CGI

La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

L'histoire se perpétue



THALES



Desjardins
Gestion de patrimoine

VALEURS MOBILIÈRES



AVOCATS
présence et expertise

Merci à l'équipe qui est à l'origine de cette réussite

Comité spéciale

Brigadier général (r) Marc André Bélanger

Colonel (h) Claude Gagnon

Colonel (h) Jacques Tanguay

Lieutenant-colonel (h) Olivier Desmarais

Lieutenant-colonel (r) François Dion

Comité exécutif

Marjor (r) François Lafond (président)

Lieutenant-colonel (r) Claude Pichette

Capitaine (r) Michel Gagnon

Capitaine (r) Jacques Mc Kay

Capitaine (r) Ghislain Plante

Adjudant-chef (r) Maurice Bolduc

Adjudant-chef (r) Éric Godbout

Sergent (r) Daniel Fontaine

Sergent (r) Mike Reshitnyk



IG **Groupe
Investors**

on joue du prix, comme c'est pas permis !



DESJARDINS

AUTO COLLECTION

Québec

175 RUE MARAIS, QUÉBEC 418 **683.4451**

La pièce régimentaire



Le Régiment s'est doté d'une nouvelle pièce régimentaire d'un dollar. Le commandant, le Lieutenant-colonel Jonathan Chouinard, qui a eu l'idée de la pièce commémorative, a dévoilé celle-ci, le 4 novembre 2016, en compagnie du concepteur M. Charles-Olivier Roy, fondateur de l'atelier *Les Artisans du Passage*.

Selon le souhait du commandant, chacune des pièces des Voltigeurs de Québec a été frappée à partir du métal récupéré du toit du Manège militaire Voltigeurs de Québec (MMVQ) après l'incendie du 4 avril 2008.

Sur la pièce, au 1^{er} plan (au revers), on retrouve le héros de la bataille de la Châteauguay du 26 octobre 1813, le Lieutenant-colonel Charles Michel d'Irumberry de Salaberry. Au 2^e plan, sur fond s'inspirant d'un dessin d'origine de l'architecte Eugène-Étienne Taché où l'on reconnaît la cime faîtière du toit du MMVQ, on peut apprécier trois tableaux de l'histoire des Voltigeurs de Québec qui couvrent trois siècles différents soit la Campagne du Nord-Ouest, la Seconde Guerre mondiale et la guerre d'Afghanistan. À l'avvers se trouve l'insigne du Régiment avec au quadrant supérieur gauche, l'année de fondation du Régiment (1862) puis, au quadrant supérieur droit, l'année de l'émission de cette monnaie régimentaire (2016).

En fait, suivant des recherches poussées sur les modèles à choisir, deux pièces de différentes grandeurs ont été produites : une plus épaisse qu'on appelle *pied-fort* et la monnaie régimentaire traditionnelle. Les collectionneurs pourront se procurer le pied-fort au coût de 125 \$ et la pièce d'un dollar au coût de 50 \$; ils auront ainsi la possibilité d'en apprécier la valeur historique et patrimoniale.

Sur l'ensemble de ces pièces régimentaires des Voltigeurs de Québec, cinquante ont été numérotées (pied-fort) et une d'entre elles sera remise annuellement par le commandant pour le meilleur Voltigeur, choisi pour son assiduité aux entraînements, sa performance et son enthousiasme envers le Régiment, de même que son implication et sa représentation du Régiment en dehors de l'unité.

Cette émission constitue donc une autre réalisation dont chaque Voltigeur ou ami des Voltigeurs peut être fier et qui s'insère de belle façon dans la tradition d'excellence du Régiment : FORCE A SUPERBE MERCY A FOIBLE.

Capitaine (r) Jacques MacKay, CD



Fairmont
LE CHÂTEAU FRONTENAC

Les Voltigeurs en missions



1975, Contingent canadien de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient, Égypte
Caporal Gervais Gauthier

BCF AVOCATS
D'AFFAIRES



1976, Contingent canadien de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient, Égypte
Caporal Louis Houdet

Les défis de la reconstruction par le ministère SPAC



L'incendie de la nuit du 4 au 5 avril 2008 emporte le toit de la salle d'exercice et des tours carrées, ainsi qu'une partie de celui de l'agrandissement de 1913. L'eau utilisée pour combattre les flammes endommage également à divers degrés les planchers, les cloisons et les finis intérieurs. Dès ce moment la conservation des éléments significatifs du bâtiment fut mise en place afin de maintenir l'intégrité patrimoniale.

Le premier défi fut de s'assurer que la valeur patrimoniale résiduelle allait permettre de préserver la désignation du manège. Grâce au travail de conservation des éléments architecturaux significatifs et au travail d'analyse fait par les historiens de Parcs Canada, la désignation de la valeur patrimoniale du bâtiment fut assurée.

Dès lors, le projet de réhabilitation du manège fut entamé avec la préservation et l'intégration des vestiges au projet. La vocation militaire et commémorative de l'édifice se trouve en bonne partie conservée grâce à la présence du régiment des Voltigeurs de Québec. L'introduction d'un nouvel usage compatible avec les caractéristiques de l'ancienne salle d'exercice met en valeur cette dernière, et l'ouverture du bâtiment au public permet d'assurer son usage à long terme dans un contexte stable favorable à sa conservation.

Une priorité de conservation fut de consolider les fondations et les murs extérieurs en maçonnerie, lesquels furent fortement endommagés par les infiltrations d'eau et par le feu. Des éléments de précontrainte innovateurs ont été mis en place dans les contreforts de

maçonnerie du mur nord afin que celui puisse rencontrer les exigences structurales actuelles.

La reproduction de la volumétrie d'origine du bâtiment a nécessité la construction d'un nouveau toit reproduisant les éléments caractéristiques détruits ou trop endommagés par le feu, soit la forme et les dimensions du toit d'origine, la couverture en cuivre, les cheminées, la crête faîtière, les chatières et les lucarnes des fenêtres passantes.

À l'intérieur, de nouvelles fermes de toit apparentes en gros bois-d'œuvre font écho aux fermes de toit d'origine, mais en intégrant tous les éléments contemporains nécessaires au bon fonctionnement de la salle multifonctionnelle. Entre autre, l'espace dans les éléments structuraux a permis d'intégrer tous les systèmes électromécaniques nécessaires pour la scénographie, le traitement acoustique, les équipements de ventilation de la salle. De plus, la structure du toit supporte une cloison amovible unique en son genre de par sa dimension, et divise la salle pour permettre la tenue de deux activités simultanément.

La nouvelle vocation de salle multifonctionnelle a nécessité la mise en place d'espaces d'accueil et de soutien dans des pièces voisines de cette salle. Le nouveau foyer à l'arrière contribue à ces nouvelles fonctions tout en offrant un point de vue unique sur les Plaines d'Abraham et la Citadelle de Québec.

Un des grands défis de ce projet fut de concilier le patrimoine à la modernité et au respect des normes de construction d'aujourd'hui. Ces exigences ont notamment nécessité la construction de salles mécaniques souterraines, la construction de caniveaux et de tunnels sous des portions existantes conservées du bâtiment. De plus, certains éléments de mécanique contemporains ont été intégrés au traitement des finis intérieurs.

Le projet de réhabilitation du manège militaire Voltigeurs de Québec est une des plus belles réussites de conservation du patrimoine réalisé après un sinistre. Ce projet a permis la conservation des valeurs caractéristiques et significatives liées à la désignation patrimoniale du bâtiment tout en permettant l'intégration de nouvelles fonctions.

Les Voltigeurs en mission



1979, Contingent canadien de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient, Égypte
Caporal Patrice Houx

**mon
avenir** 



1979, Contingent canadien de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient, Égypte
Caporal Marc Plamondon



BOMBARDIER

Les Voltigeurs en mission



HARRINGTON

SOLUTIONS D'ASSURANCES
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES



1990, OP SNOWGOOSE, Chypre
Caporal Claude Racine



1992, OP SNOWGOOSE, Chypre
Caporal Christian Guay, Caporal Frédéric Gagnon, Caporal Claude Garneau, Caporal-chef Martin Higgins,
Caporal François St-Jean, Caporal Nelson Bluteau, Caporal Patrick Perreault



La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Les Voltigeurs en mission



1993, OP HARMONIE, Croatie
Sergent Pierre Alain



1993, OP CAVALIER, Bosnie
Caporal-chef Carl Bérubé, Caporal Marc Charbonneau, Caporal Sylvio Lavallée, Sergent Philippe Simoneau



MACKENZIE
Placements

EN TOUTE
CONFIANCE

La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Les Voltigeurs en mission



1993, OP CAVALIER, Bosnie
Soldat Pierre Laperrière, Soldat Stéphane D'Amours
Caporal Patrick Perreault, Caporal-chef Stéphane Desmeules, Caporal Simon-Pierre Fréchette



1993, OP CAVALIER, Bosnie
Soldat Nicolas D'Anjou

RioTinto



ICI  QUÉBEC

Les Voltigeurs en mission



1997, OP STABLE, Haïti
Caporal Laurent Despons, Caporal Nathalie Robitaille, Sergent Martin Higgins, Caporal-chef Benoit Van de Velde



1997, OP STABLE, Haïti
Sergent Martin Higgins



La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Les Voltigeurs en mission



2001, OP PALLADIUM, Bosnie
Caporal François Laprise, Caporal Patrick Bégin, Caporal Charles Hudon
Caporal Jean-François Morency, Caporal Patrick Blanchette



2001, OP PALLADIUM, Bosnie
Caporal Michael Boisvert, Caporal Vic Petitclerc



Desjardins
**Caisse Des Rivières
de Québec**

La Fondation Les Voltigeurs (9^e Bataillon)

Les Voltigeurs en mission



2002, OP PALLADIUM, Bosnie
Caporal-chef Marc-André Hains



2004, OP ATHENA, Émirats arabes unis
Capitaine Jonathan Chouinard,
Caporal Rémi Gilbert,
Caporal Jean-Philippe Michaud,
Adjudant Nelson Bluteau

Les Voltigeurs en mission



2004, OP ATHENA, Kaboul, Afghanistan
Adjudant Nelson Bluteau



2004, OP ATHENA, Kaboul, Afghanistan
Caporal Vic Petitclerc, Sergent Sarah-Jeanne Royer, Caporal Daniel Beaulieu



**Eddyfi
Technologies**



Bell

Les Voltigeurs en mission



2007, OP ATHENA, Uruzgan, Afghanistan
Major Jonathan Chouinard



2007, OP ATHENA, Kandahar, Afghanistan
Sergent Rémy Pichette



**FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE**

GESTION DE PATRIMOINE



Les Voltigeurs en mission



2007, OP ATHENA, Kandahar, Afghanistan
Caporal François-René Cormier



2008, OP SCULPTURE, Sierra Leone
Capitaine Willem Dallaire







DAVIE



**Merci à nos partenaires
Or**

**RBC Dominion Valeurs Immobilières
IBM
Fondation des amis de l'aviation royale du Canada
Beauvais Truchon
GardaWorld
KPMG cabinet juridique
Ernest Boutin Inc
Raytheon Canada Limited
Général Dynamics
Dépatie Stratégie Inc
Groupe Daigle Inc
Vertdure
Jocelyn Morency avocats
Coarchitecture
IVANOÉ Ste-Foy
O'Brien avocats**

**Merci à nos partenaires
Or**

**South Shore industries Ltée
Ronam Constructions Inc
Gestion Privé Desjardins
Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés
Québec Média Inc
Hydro Québec
Nourcy
Patrick Huot, Député de Vanier-Les-Rivières
Pomerleau
Groupe Océan
Bonne Entente**



**Merci à nos partenaires
Argent**



**La Maison Simons
Malette SENCRL
Aon Hewitt
Momentum Technologies Inc
Mobilier de bureau MBH
RBC Banque Royal
Federal Fleet Service
Ouellet Bélanger Legros
Pharmaciennes Inc**

Formation des Clairons et Tambours – Couleurs régimentaires

FORCE A SUPERBE, MERCY A FOIBLE

Clairon-Major : Adj Patrick Faucher CD

Escortes : Sgt Claude Bélanger
Sgt Renaud Robitaille

Caisses claires : Cpl/c Jacob Deschênes
Cpl Rémy Côté
Cpl Sébastien Fradet
Cpl /c Simon Potvin

Clairons : Cpl/c Jean-Michel Beaulieu
Cpl Frédéric Lavergne-Simard
Cpl Sylvain Vallière
Cpl/c Pierre Luc Labrecque

Grosse caisse : Cpl Gabriel Goulet

Caisse ténor : Cpl/c Émilie Gauthier-Wong



Crédit photo : Francis Vachon



POWER CORPORATION
DU CANADA



Force a superbe, Mercy a foible

MONT-SORREL

SOMME 1916

ARRAS 1917



CÔTE 70

YPRES 1917

AMIENS (G.O. 71-30)

NORD-OUEST DU CANADA 1885 (G.O. 109-29)

Châteauguay, octobre 1813
Ferme Chrysler, novembre 1813
Défense du Canada - 1812-1815 - Defence of Canada
Afghanistan 2001-2015

